



Cdd puis cdi sans signature de cdi

Par **Leechi**, le **02/05/2011 à 13:35**

Bonjour,

J'ai débuté au sein de ma société le 01/02/10 avec un CDD de trois mois.

Au bout de ces 3 mois de travail je n'ai pas eu de fin de CDD , ni d'indemnité de fin de contrat.

On m'a confirmé que j'étais finalement pris en CDI.

J'ai donc demandé un RDV afin de négocier mon contrat de travail et signer noir sur blanc mon "CDI".

Or à ce jour je n'ai toujours pas eu de signature de contrat , ni présentation de contrat "physique" concernant ce CDI (Bien que je les relance tout le temps..)...

Qui plus est , dans la base comptable je ne suis pas déclaré en CDI mais en CDD (Je suis administrateur de BDD...), et la nature de mon contrat n'est pas inscrite sur ma fiche de paie.

De mémoire il me semble que la société ne paie pas les même charges si je suis déclaré en CDD au lieu d'un CDI, donc la société pourrait être directement fautive(?)..

Cette affaire tourne en boucle et je ne sais plus quoi faire..

Quels sont mes recours ?

Cordialement

Par **edith1034**, le **02/05/2011 à 16:09**

bonjour,

le cdi est le seul contrat de travail qui n'a pas besoin d'être écrit

pour tout savoir sur le CDI

<http://www.fbIs.net/CDIARRET.htm>